

sans doute une grosse Fraternité, mais si ces 20 Tertiaires ont été choisis et préparés comme nous l'avons dit, ce sont des chrétiens d'élite, prêts à tous les dévouements et à tous les sacrifices, et 20 chrétiens pareils dans une petite paroisse, ce n'est pas une quantité négligeable. D'ailleurs, infailliblement, s'ils sont de vrais Tertiaires, ils en gagneront d'autres. Peut-être le progrès se fera-t-il lentement, il n'en sera que plus sérieux. Combien ont débuté par une dizaine de Tertiaires seulement, qui maintenant possèdent de florissantes Fraternités, dans leurs paroisses ou dans leurs pensionnats et leurs collèges.

A tout bien considérer, le Tiers-Ordre ne doit pas effrayer plus que d'autres associations dans lesquelles les fidèles consentent volontiers à s'enrôler, et rien, dans son costume, ni dans sa Règle n'est fait pour rebuter les chrétiens, dès lors qu'ils sont véritablement chrétiens.

S'il en est que le Tiers-Ordre effraie, c'est qu'ils ne le connaissent pas. Faisons-le connaître, en chaire, au confessionnal : distribuons les opuscules qui montrent ses avantages.

Propageons la *Revue* qui fait connaître saint François : notre Séraphique Père exerce, par les charmes de son aimable personne, une telle action sur les âmes, que lorsqu'on ne s'y oppose pas, il en attire partout à sa suite. En prenant tous ces moyens, il n'y aura pas de pensionnat, pas de collège, pas de paroisse, petite ou grande, où un prêtre ne puisse recruter quelques Tertiaires.

Bien des fidèles s'enrôlent dans la milice séraphique avant même que leurs prêtres leur en aient parlé : à plus forte raison en sera-t-il ainsi, si leur curé ou leur confesseur les y engage chaleureusement.

Elle est certainement vraie la parole tombée de lèvres autorisées : « L'avenir du Tiers-Ordre dépend du zèle de nos prêtres. »

Or, d'autre part, le mot qui résume tous les enseignements du Souverain Pontife par rapport au Tiers-Ordre est celui-ci : « L'avenir du monde dépend en grande partie de la diffusion du Tiers-Ordre franciscain. » Si quelqu'un trouve cette proposition exagérée, qu'il lise les actes de Léon XIII et il constatera qu'elle est l'expression plutôt amoindrie qu'exagérée de sa pensée.

Qu'on examine donc ces prémisses sérieusement et le champ sera ouvert à des conclusions certaines et à des efforts féconds.

Le jour où les pasteurs des âmes comprendront le parti qu'ils